

ASPAHR Association pour la sauvegarde du patrimoine artistique et
historique roussillonnais [depuis 1963]

Patrimoine-catalan.fr
21, rue Jean-Baptiste Lully
66000 Perpignan
aspahr2017@gmail.com

Perpignan, le 6 février 2020

Objet : élections municipales, mars 2020

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat aux élections municipales. L'ASPAHR, association pour la Sauvegarde du Patrimoine artistique et historique roussillonnais souhaite vous interroger sur l'action que vous comptez entreprendre, si vous êtes élu, pour le patrimoine et la culture de votre commune. Il s'agit d'une interrogation que l'ASPAHR adresse à tous les candidats, indépendamment de leur orientation politique et dans le seul but d'éclairer le débat, à l'occasion de ces élections, sur un sujet qui n'est pas souvent abordé.

Nous vous remercions par avance de répondre au questionnaire joint. Notre association compte rendre les réponses publiques (sur son site internet : <https://aspahr/ouvaton.org>), et de les évaluer – dans le respect de toutes les opinions émises –, par rapport aux objectifs d'intérêt général qu'elle considère être ceux du patrimoine dans le développement général, culturel et économique, de notre département.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments cordiaux

Le bureau de l'ASPAHR



(olivier poisson, président)

Questionnaire aux listes présentes aux élections municipales, 15 et 22 mars 2020

L'ASPAHR, Association de Sauvegarde du Patrimoine artistique et historique roussillonnais est une association départementale, fondée en 1963 par l'historien archéologue Pierre Ponsich, vite rejoint dans son projet par René Puig, alors premier adjoint au maire de Perpignan en charge de la Culture, qui, depuis plus de cinquante ans, malgré des interruptions, travaille pour attirer l'attention sur la valeur du patrimoine culturel du pays catalan et dénoncer, quand il le faut, les atteintes dont il est l'objet. Relancée par une nouvelle équipe en 2017, l'ASPAHR souhaite que les valeurs qu'elle défend, dont elle est persuadée qu'elles constituent un atout pour ce pays, puissent être partagées par le plus grand nombre. Pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, l'action des communes est souvent déterminante. C'est pourquoi l'association a souhaité diffuser le plus largement possible aux candidats de toutes les communes un questionnaire, destiné à attirer leur attention sur les enjeux du patrimoine et porter à la connaissance du public les réponses des candidats, bien évidemment dans le respect des opinions ou positions exprimées, appréciées uniquement par rapport aux objectifs d'intérêt général que constituent la conservation, la valorisation et la mise à la disposition du public du patrimoine catalan de notre département.

Questionnaire adressé aux candidats aux élections municipales 2020 des Pyrénées-Orientales :

1- Quelle importance attachez-vous à la connaissance et la conservation du patrimoine, qu'il soit matériel (artistique et historique), immatériel (usages, savoir-faire, expressions culturelles) ou naturel dans la gestion communale ?

[Le patrimoine est considéré par la communauté de communes du Conflent comme une priorité dans le développement économique du territoire \(45 communes\) et sa connaissance par la population locale et les jeunes très importante.](#)

2- Considérez-vous le patrimoine artistique, historique et naturel de votre commune comme un levier de développement local ? Etes-vous favorable à des actions pour sa meilleure connaissance (inventaires, enquêtes, études & recherches) et sa prise en compte dans les domaines de compétence qui sont ceux de la commune ou de l'intercommunalité (urbanisme, gemapi, etc) ?

[Dans le cadre du dossier de labellisation PAH un inventaire de tous les patrimoines et des études déjà menées est en cours.](#)

3- Quelles mesures ou quels projets de préservation, de restauration, de mise en valeur du patrimoine (bâti, matériel, immatériel, naturel) de votre commune envisagez-vous ?

[POURSUITE DES TRAVAUX ÉGLISE : Plan de restauration de l'église Saint Pierre, après étude complète :](#)

[Déjà réalisés : éradication des termites et mise en place de pièges en prévention,](#)

[Restauration du retable majeur, restauration du retable Saint Benoit](#)

[Restauration du clocher et mise en lumière](#)

[POURSUITE OPÉRATION FAÇADE : accompagnement des propriétaires et aides municipales lors de la restaurations des façades, une aide renforcée pour](#)

[les façades remarquables avec enduits sculptés \(G. Violet, J. Eyt\).](#)

[Restauration façade municipale Bâtiment Pasteur \(ancien école supérieure\)](#)

[POURSUITE de la mise en valeur de la collection Martin Vivès et François Branger \(exposition permanente\) dans l'espace Vivès \(Prison rénovée\) et poursuite](#)

[des expositions \(temporaires\) autour des artistes roussillonnais.](#)

[CRÉATION D'UN PAH et d'un centre d'interprétation dans la maison Felip qui deviendrait la maison Casals, accueillant également un espace dédié à PauCasals](#)

[- La Communauté a pris la compétence d'aide à la maîtrise d'ouvrage de la commune de Villefranche de Conflent pour l'entretien des remparts. Une premier diagnostic sur l'état des charpentes est programmé pour définir les actions à mener.](#)

ASPAHR Association pour la sauvegarde du patrimoine artistique et historique roussillonnais [depuis 1963]

4- Etes-vous favorable au suivi de l'architecture traditionnelle dans le cadre des compétences qui sont celles de la commune, y compris par le contrôle des autorisations de construire sur le bâti ancien ? Envisageriez-vous un dispositif spécifique d'aide à la conservation de l'architecture traditionnelle dans le cadre de la commune ?

Le PLUI prévoit la protection de certains immeubles ou façades remarquables sur tout le territoire.

5- Quelles actions de promotion ou de communication envisagez-vous pour faire connaître et pour mettre à la disposition du public le patrimoine de votre commune ?

CE QUI A ÉTÉ FAIT ET PEUT ÊTRE POURSUIVI

Visites guidées de l'église et du trésor gratuites (service culturel de la mairie)

Visites guidées de la ville par l'office du tourisme

Flyers sur l'église et le trésor à disposition du public

Flyers sur le patrimoine et les hommes célèbres de Prades à disposition du public

Journées du Patrimoine suivies d'une publication municipale

Livre église

Mis en place de chevalets explicatifs dans les chapelles de l'église

Ateliers avec les scolaires

La maison Félip dans le centre de Prades va accueillir l'office de tourisme intercommunal, le siège du PAH avec la création d'un Centre d'interprétation du patrimoine pour une présentation globale, qui renverra vers des centres plus thématiques (industriel, Roman, naturel...) ainsi que l'espace Pau Casals, élément fort du patrimoine local. Il est dans les missions du PAH de permettre des visites guidées des nombreuses églises aujourd'hui fermées pour la plupart ainsi que l'ouverture de certains musées (musée de la mine d'Escaro, de géologie de Vernet les bains...). Mise en place d'outils de communication communs avec l'OTI et d'actions transversales visant à valoriser l'ensemble des acteurs du patrimoine (création d'un parcours sonore sur Pau Casals dans les lieux qu'il a fréquenté).

6- Considérez-vous que l'église de votre commune puisse être ouverte au public et surveillée durant certaines périodes de l'année ? Etes-vous disposé à apporter les moyens nécessaires dans ce but ?

L'église Saint Pierre est ouverte tous les jours sauf le dimanche après-midi et le lundi

Le trésor est ouvert de début juin à fin octobre et pendant les vacances de Pâques

7- Quelle part de budget pérenne prévoyez-vous pour la sauvegarde, la conservation, la valorisation du patrimoine ? (préciser un montant en euros, par rapport au budget total de la commune ; éventuellement, citer une enveloppe globale pour l'ensemble du mandat)

Prades : Poursuite de la la restauration de l'église 300 000€ par an

cccc :

- Pour le patrimoine, animation et valorisation, salaire d'1 animateur de patrimoine 50 000€ , chaque action donnant lieu a un budget propre. Pour les vacances des guides conférenciers, un budget de 10 à 15 000€
- Pour la maison Félip un budget de 550 000à 600 000€ répartis sur la réhabilitation du bâtiment mais aussi sur les équipements du Centre d'interprétation du Patrimoine, de l'office de tourisme, du musée Pau Casals ainsi que les bureaux des diverses structures occupantes.
- Pour l'AMO de Villefranche un budget de 80 000€ est prévu.

8- Envisagez-vous une action commune, au sein de l'intercommunalité dont votre commune fait partie, pour la gestion, la communication et la promotion du patrimoine ? Soutenez-vous, ans un tel cadre, la création d'emplois permanents qualifiés ?

Embauche d'un animateur de patrimoine et de guides pour les visites de sites

9- Etes-vous favorable à une initiation au patrimoine local dans le temps scolaire sur votre commune, ou dans le territoire ont elle fait partie ? Etes-vous disposé à contribuer aux moyens nécessaires à une telle action ?

Le service patrimoine de la ville organise avec les instituteurs à des initiations au patrimoine de la ville (église, trésor, enduits sculptés, patrimoine vernaculaire)

Accueil des scolaires à l'espace Pablo Casals et ateliers

Accueil des scolaires(écoles primaires) à l'espace Martin Vivès avec ateliers pour chaque nouvelle exposition (3 fois par an)

CCCC: Le rôle d'un PAH est de contribuer à l'appropriation du patrimoine par les habitants et en particulier en initiant les enfants dans les écoles ou d'autres structures afin qu'adultes, ils soient sensibilisés et deviennent les ambassadeurs de leur territoire.

ASPAHR Association pour la sauvegarde du patrimoine artistique et historique roussillonnais [depuis 1963]

10- Quelles mesures et quels moyens comptez-vous mettre en place pour informer et associer les associations de sauvegarde du patrimoine actives sur votre commune ou dans le territoire du département ? Comptez-vous leur attribuer des moyens pour mener à bien leurs activités ?

Sur Prades, il n'y a pas d'associations liées au patrimoine, hormis « Les amis de Saint Pierre »
Nous travaillons ensemble sur leurs projets, cette année mis en place d'un chevalet avec informations sur le petit Jésus de Prague dans l'église

CCCC : Les associations de patrimoine ont été associées à l'élaboration du Schéma Culturel et la communauté de Communes, à travers le PAH aidera à la communication sur les actions menées, pourra si nécessaire assister les projets des communes.



Communes (sauf Perpignan) disposant d'équipements culturels patrimoniaux (musées ou autres lieux culturels ouverts au public en permanence, au moins une par commune de l'année)

11- Envisagez-vous de pérenniser et de développer les établissements culturels patrimoniaux de votre commune, ou de l'intercommunalité dont votre commune fait partie ?

Création d'une nouvelle salle d'exposition en plein centre ville

CRÉATION D'UN PAH et d'un centre d'interprétation dans la maison Felip qui deviendrait la maison Casals, accueillant également un espace dédié à Pau Casals

12- Dans cette perspective :

- envisagez-vous de doter ces établissements d'un personnel qualifié suffisant ? (personnel responsable, encadrement, personnel pour la médiation)

- de doter ces établissements d'un budget de fonctionnement suffisant et favorisant leur rayonnement (production d'évènements, d'expositions, de publications, d'actions multimédia ?

3 expositions par an, salle Martin Vivès 2000€ à 3000€ par exposition (assurances, communication, transport)

13- Dans le cas spécifique de musées, envisagez-vous :

- s'ils ne sont pas « Musée de France », d'essayer de le devenir ? **Non, Trop coûteux**

- s'ils sont formés autour de collections historiques, archéologiques ou artistiques, de leur attribuer un budget annuel d'acquisition et de restauration des collections ? (donner un ordre de grandeur, en €)

-